

Dernière modification le 19/05/2014 par DAT/AES¹. Compléments apportés par Genre en Action en mai 2015.

Les « Profils Genre Pays » ont pour objectif d'appuyer les équipes (siège et agences) à développer un dialogue et faciliter la mise en réseau avec nos partenaires dans les pays sur la question de l'intégration du genre dans les opérations de développement. Ces fiches ne sont pas exhaustives, mais se concentrent en priorité sur les secteurs d'intervention de la coopération française dans chaque pays, à savoir pour le Sénégal : l'amélioration de la compétitivité des entreprises, l'aménagement du territoire urbain et rural et l'appui au secteur éducatif. Elles sont pensées comme un outil dynamique amené à évoluer avec la participation de l'agence, à même de combler des lacunes (surlignées en jaune dans le document) ou apporter des informations supplémentaires.

CONTEXTE

Enjeux de genre et indicateurs clés en lien avec les secteurs d'intervention de l'AFD

Secteurs sociaux : éducation et santé

- En 2011, le taux d'alphabétisation de la population sénégalaise atteint 52.1% (UE, 2013). Des **écarts existent entre les milieux urbains et ruraux** (alors que le taux d'alphabétisation de Dakar est de 68.8%, celui de la région de Matam n'est que de 28.4%) et entre **les hommes** (66.3%) et **les femmes** (40.4%).
- Alors que le ratio femmes-hommes de scolarisation dans l'enseignement primaire est de 106% (indiquant des taux de scolarisation supérieurs pour les filles que pour les garçons), la situation s'inverse au niveau de l'enseignement secondaire (ratio f-h de 77%) et supérieur (ratio f-h de 60%) (Global Gender Gap Report, 2013).
- **Violences basées sur le genre (VBG)** : quoique la loi sénégalaise condamne les violences basées sur le genre, l'implantation des lois en question reste peu effective : les viols sont difficilement dénoncés et les **mutilations génitales féminines** concernent **28,2% des femmes** d'après ONU Femmes.

Secteur privé et autonomisation économique des femmes

- Le ratio femmes-hommes de participation au marché du travail au Sénégal (74.9% en 2012, Banque Mondiale) est inférieur à la moyenne en Afrique Sub-Saharienne (84.3% en 2012, Banque Mondiale), témoignant d'une insertion relative des femmes sur le marché du travail : **67.2% des femmes âgées entre 15 et 64 ans sont actives économiquement par rapport à 89.5% des hommes** (2012, Banque Mondiale).
- A travail égal, le salaire d'une femme ne représente que 66% de celui d'un homme (2010, Global Gender Gap Report) ; tout en sachant que les femmes restent **très actives dans le secteur informel et plus spécifiquement dans le ménage et l'auto-emploi**. Le **taux de chômage pour les femmes avoisine 13%** par rapport à **7.6% pour les hommes** (Banque Mondiale, 2012). Les femmes jeunes sont particulièrement concernées : Le ratio de chômage femmes-hommes pour la population âgée de 15 à 24 ans est de **167.6% en 2012** (Banque Mondiale), illustrant un taux de chômage particulièrement élevé pour les jeunes filles (**18.6%** en 2012) par rapport aux jeunes hommes (**11.1%** en 2012).

Développement rural et eau

- **Les femmes et les hommes jouent des rôles différents dans les activités productives rurales** : les femmes se consacrent en priorité à la culture et commercialisation des produits maraîchers, de lait, à la riziculture pluviale, la transformation de produits agricoles et l'élevage de petits ruminants ; des activités servant d'abord à la **consommation familiale et à faible rentabilité**. Les hommes sont plutôt actifs dans des **activités plus rentables et destinées à la commercialisation**, notamment dans la riziculture irriguée et cultures de rentes, l'élevage de gros et petits ruminants et la capture pour la pêche (UE, 2013). Cette division du travail est perméable, cependant lorsque les hommes et les femmes s'impliquent dans la même filière, ils interviennent à des étapes différentes de la chaîne de production et commercialisation.
- **Faible accès des femmes aux moyens de production**: la Constitution accorde à « l'homme et à la femme le droit d'accéder à la possession et à la propriété de la terre »². Le droit coutumier limitant l'accès des femmes à la terre est spécifiquement banni par la constitution mais continue d'entraver l'héritage des femmes dans plusieurs régions. Dans la pratique, **un faible nombre de femmes sont propriétaires** et elles ont peu accès aux ressources productives (ressources pour élevage, pêche, pesticides, engrais, semences, équipements etc...).
- Les activités liées à la collecte de l'eau, au nettoyage du foyer et le soin de membres de la famille malades (notamment pour des raisons de maladies hydriques, qui touchent particulièrement les enfants) sont des tâches chronophages et qui incombent aux femmes. Ceci étant dit, la participation des femmes aux instances communautaires de gestion de l'eau est souvent limitée (une question qui commence à être adressée par les bailleurs, notamment la Coopération Technique Belge).

¹ Merci de mettre ces données à jour à la suite de chaque modification.

² Article 14 de la Constitution de 2001.

Le Sénégal est classé aux derniers rangs du GI³ (154/186) et du Global Gender Gap Index (67/68), une classification basée sur des indicateurs témoignant de profondes inégalités entre femmes et homme, notamment en ce qui concerne l'insertion sur le marché du travail, la scolarisation au niveau secondaire et supérieur et la participation politique des femmes.

Législation

- **Ratification de la CEDEF⁴** en 1983 et le Protocole additionnel à la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples relatifs aux droits de la femme en 2004.
- **L'article 7 de la Constitution de 2001 confère l'égalité entre les sexes.**
- L'article 15 de la Constitution confère aux femmes et aux hommes les mêmes droits en matière d'accès au foncier. Dans la pratique, le droit coutumier prévaut et entrave l'accès des femmes à la terre : l'accès à la terre est familial/collectif et la gestion revient au chef de famille, toujours un homme.
- La loi adoptée le 14 mai 2010 institue la « parité absolue » aux fonctions électives, en prévoyant que femmes et hommes doivent être représentés à part égale sur les listes de candidatures. Suite à l'adoption de la loi, la proportion de femmes parlementaires pour la période 2012-2017 est passée à 42.7%, plaçant le Sénégal en 6^{ème} position dans le classement « Femmes au Parlement » établi par l'Union Parlementaire (bien devant la France, classée en 39^{ème} position avec 26.9% de femmes parlementaires).
- Depuis 1999, le Code Pénal sénégalais inclut des articles criminalisant la violence domestique, le viol (le viol conjugal n'est cependant pas reconnu), l'inceste et le harcèlement sexuel.
- Les Mutilations Génitales Féminines sont interdites par le Code Pénal sénégalais depuis 1999.

Stratégies nationales (globales, sectorielles, spécifiques sur le genre)

Il existe une volonté politique de promouvoir l'intégration du genre dans les politiques publiques sénégalaises, qui se reflète dans les documents suivants :

- **Stratégie Nationale pour l'Equité Genre (SNEEG : 2005-2015)** : soutenu financièrement par l'UNFPA, UNICEF, UN Women, PNUD et ACDI. Cette stratégie vise à accroître le pouvoir des femmes dans les domaines économiques et sociopolitiques. Prévoit la conception et le partage d'outils de planification ; de supports de plaidoyer, de formation et de sensibilisation en genre, la formation de tous les acteurs pour une intégration effective des questions de genre dans leurs interventions et une lutte contre les VBG. La planification et coordination sont assumées par la Direction de l'Equité et l'Egalité de Genre (DEEG). Des comités ministériels et techniques ont été mis en place, ainsi que des cellules genre au sein de ministères sectoriels.
- **Document de Politique Economique et Sociale (DPES 2011-2015)** : indique la décision d'intégrer la dimension genre dans les politiques publiques sénégalaises, notamment dans **les interventions** de développement par un renforcement des capacités des institutions et des collectivités locales sur le genre, à travers le budget participatif et la mise en place d'un système de suivi-évaluation des résultats en matière d'équité et d'égalité de genre.
- **Documents stratégiques sectoriels incluant la promotion de l'égalité de genre dans leurs actions et objectifs:**
Plan National de Développement Sanitaire (2009-2018)

Autres documents ?

ACTEURS NATIONAUX

Responsabilité institutionnelle sur le genre

- Direction de l'Equité et de l'égalité de genre (**créé en 2008**) - [Ministère de la Famille, de la Solidarité Nationale, de l'Entreprenariat Féminin et de la Micro Finance](#)
Secrétaire général : **Abdou Faye (221 33 889 7063)**
Directeur de cabinet : **Alioune Ndiaye (221 33 889 1702)**
Directrice : Mme Absa Ngom WADE : wadabsa@yahoo.fr
- Autres contacts:**

³ GI: Gender Inequality Index, PNUD. Cet indicateur est composé de 3 dimensions : la santé reproductive, l'*empowerment* des femmes (mesuré à travers le nombre de sièges parlementaires occupés par des femmes et le nombre de femmes ayant fait des études supérieures) et l'insertion des femmes sur le marché du travail.

⁴ **CEDEF** : Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes.

• Ministères sectoriels

Ministère de la Formation Professionnelle, l'Apprentissage et l'Artisanat

Point focal genre : Sala Sall (221 33 864 76 36)

Ministère de l'Education Nationale

Point focal genre :

Ministère du Plan et du Développement Durable

Point focal genre :

Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement

Point focal genre :

Ministère de l'Economie et des Finances

Point focal genre :

Ministère des Collectivités Locales et de la Décentralisation

Point focal genre :

Délégation au Management Public – Présidence de la République

Point focal genre :

Autres acteurs nationaux (recherché, ONG...)

- **Observatoire National de la Parité** : L'ONP a pour mission de suivre, d'évaluer et de formuler des propositions tendant à promouvoir la parité entre les hommes et les femmes dans les politiques publiques. Partenariat avec ONU Femmes.

Mme Fatou Kiné Diop (présidente), Tel: 776393040

Tél : (00221) 33 825 28 26 / (00221) 77 740 84 54

E-mail : contact@onp.sn / diopfatou@gmail.com

Site Internet : <http://onp.sn/>

- **Conseil Sénégalais des femmes (COSEF)** : Le COSEF est une structure de concertation nationale, membre de plusieurs réseaux internationaux de défense des droits des femmes.

Partenaires : Fondation Friedrich Ebert, ONU Femmes, Agence Espagnole pour la Coopération Internationale et le Développement (AECID), ACIDI / CECI, Ambassade des Pays-Bas, Ambassade des Etats-Unis, USAID, WEDO, National Democratic Institute, Ministère de la Famille

- **Laboratoire Genre et Recherche Scientifique** : Etudes d'impact de l'action du Millenium Challenge Corporation sur les femmes et les populations défavorisées.

Partenaires : Université Cheikh Anta Diop (Dakar), Millenium Challenge Corporation

Contact - Tel : 221 33 824 1652

- **Comité des ONG d'Appui au Développement – Dakar (CONGAD)** : Consortium d'ONG investit dans la formulation, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des politiques publique et des politiques de partenariat au développement (par exemple : le Millénium Challenge Account). Il compte des cellules régionales et 9 réseaux thématique, parmi lesquels le genre.

Partenaires : Union Européenne, Oxfam Novib, Christian Aid, PMF, PNUD, Campagne Mondiale sur les OMD

Mme Maty Ndoye : maty_ndoye@yahoo.fr

Liberté VI Extension, Immeuble Soda Marième, 5ème étage. Dakar - SENEGAL

Tél : +221 33 859 3959 – Fax : (221) 33 827 54 90- Cell. : +221 77192 31 95

- **Association des Juristes Sénégalaises (AJS)** : créée en 1974, cette association entend « contribuer efficacement au développement du droit en général, et à la promotion de la femme sénégalaise en particulier ».

Ancienne Mairie de la Medina, BP : 2080 Dakar BP

Tél : (221) 33821 4066

Contact

- **ENDA PRONAT** : créée en 1982 dans le cadre du réseau ENDA Tiers-Monde, cette ONG travaille sur plusieurs sujets ayant trait à l'agriculture et au développement rural durable, notamment le foncier et l'amélioration de l'accès des femmes à la propriété foncière.

Contact

- **CAUCUS Parité** : créée en 2010 formé suite à la proposition du projet de loi sur la parité intégrale, cet organisme réunit une cinquantaine de femmes de différentes générations, mobilisées autour de cette loi. L'association a notamment créé un « Observatoire de la Parité ».

Laboratoire Genre et Parité - BP: 206 IFAN

Université Cheikh Anta Diop - Dakar / Sénégal

Email: info@senparite-caucus.org. Tél : + 221.33.824.16.52 - **Contact**

• Mme Awa Ndiaye Sagna, directrice du centre de formation aux métiers de la logistique portuaire à Dakar. Il s'agit d'un centre de formation professionnelle financé par l'AFD, en partenariat public-privé avec le Ministère de la Formation Professionnelle et des entreprises du secteur portuaires. Mme Sagna est membre du réseau de Femmes Francophones formé à l'issue du Forum de Kinshasa.

Email : awandiaye.sagna@cfmpl.sn

• **Observatoire genre et développement de Saint Louis (OGDSL)** : L'OGDS est un observatoire public décentralisé à Saint Louis qui a été créé en 2012 sous l'impulsion de la Mairie de Saint-Louis. Les objectifs principaux de cette structure sont de faciliter les échanges de pratiques et d'expériences sur la question de l'égalité entre les hommes et les femmes et sur la mise en œuvre de l'approche genre dans les projets des structures locales et de sensibiliser les élus à l'approche genre. Membre du Réseau des Observatoires de l'Egalité de Genre (ROEG) de Genre en Action. Partenaires : Essentiellement la Mairie de Saint Louis et les organisations locales de la région.

Adresse : BP 698 Saint Louis, Sénégal

Ndéye Penda DIOUF, Coordinatrice

Tél : (00221) 77 958 14 72

E-mail : afer@orange.sn

Yéné DIOP, Secrétaire exécutive

Tél : (00221) 77 417 05 74

E-mail : yeneediop@yahoo.fr

• **Observatoire Régional Genre de Matam (ORGM)** : L'Observatoire Régional Genre de Matam a été créé en 2007 par le PRODAM (Projet de développement agricole de Matam) sous l'impulsion de la Région de Matam. Il est devenu une association en 2011. L'ORGM a une mission de veille et d'alerte sur les questions de Genre dans les programmes de développement de la région. Membre du Réseau des Observatoires de l'Egalité de Genre (ROEG) de Genre en Action. Partenaires : PRODAM, FIDA, Conseil régional, Collectivités locales de la Région de Matam, Organisations Communautaires de Base de la Région de Matam.

Adresse : Base SAED Matam- BP 99, Sénégal

Arame TOP, Responsable de l'Observatoire

Tél: (00221)339666353 / (221)776570066

E-mail : top_aramet2@yahoo.fr / observatoiregenrematam@gmail.com

• **Observatoire des relations de genre Sénégal (ORGENS)** : Créée en 1998, ORGENS est une organisation nationale qui est active dans différentes coalitions nationales et a établi des relations avec des réseaux africains et internationaux, des campagnes, des alertes. La mission principale de l'association est d'œuvrer pour l'instauration de l'égalité de genre et le respect des droits des femmes pour un développement durable. Membre du Réseau des Observatoires de l'Egalité de Genre (ROEG) de Genre en Action. Partenaires : Association pour un monde solidaire, Mama Cash, African Women Development Fund, WACC, Haut-Commissariat des Droits de l'Homme.

Adresse : BP 10740 Dakar Liberté, Sénégal

Awa FALL DIOP, Présidente

Tél: (00221) 77 788 47 04

E-mail: orgens@hotmail.com / awafalldiop@hotmail.com

• **HOM-DEDF** : HOM-DEDF est une toute nouvelle association créée en février 2015 qui compte 121 membres. Cette association constituée seulement d'hommes a pour objectif de contribuer à l'avènement d'une Afrique d'équité et d'égalité entre les sexes en s'investissant dans le secteur de la participation inclusive des femmes à tous les niveaux et sur tous les plans. Membre du Réseau des Observatoires de l'Egalité de Genre (ROEG) de Genre en Action.

Adresse : Dakar, Sénégal

Daouda DIOP, Membre fondateur

Tél : (00221) 77 654 25 83 / (00221) 33 825 59 27

E-mail : daoudagenredo@yahoo.fr

ACTEURS INTERNATIONAUX (Contacts, projets, littérature)

ONG internationales intervenant sur le genre

• **Association des Femmes de l'Afrique de l'Ouest (AFAO)** : association régionale ayant 16 pays membres (pays CEDEAO + Mauritanie). Elle s'affirme comme un « mécanisme de concertation de plaidoyer, de lobbying mais aussi d'actions pour la promotion du statut économique de la femme en Afrique de l'Ouest ». Partenaires : Banque Mondiale, CEDEAO, USAID, Union Européenne.

Contact Sénégal

• **Association des Femmes Africaines pour la Recherche et le Développement (AFARD)** : Créé en 1977, l'AFARD est une ONG panafricaine basée à Dakar qui entreprend et appuie la recherche, la formation et le plaidoyer en faveur des droits économiques, politiques et sociaux des femmes africaines. L'ONG compte aujourd'hui près de 1000 membres répartis dans 22 groupes nations dont 20 en Afrique et 2 au niveau de la diaspora européenne et américaine. L'aire géographique et géopolitique de l'intervention de l'AFARD couvre les pays suivants : -Afrique du Nord (Maroc, Algérie, Tunisie), -Afrique de l'Ouest (Burkina Faso, Cap-Vert, Côte d'Ivoire, Ghana, Guinée Bissau, Mali, Mauritanie, Niger, Nigeria, Sénégal, Togo), Afrique centrale (Cameroun, République Démocratique du Congo, Tchad), Afrique Australe (Afrique du Sud, Zambie), - Afrique de l'Est (Ouganda, Kenya, Tanzanie) Diaspora (Europe et Amérique). Membre du Réseau des Observatoires de l'Egalité de Genre de Genre en Action.

Adresse : BP 15367 Dakar-Fann, Sénégal

Site Internet : <http://www.afard.org/>

Odile Ndoumbé FAYE, Secrétaire exécutive

Tél : (00 221) 33 824 20 53

E-mail : odile.faye@afard.org

• **Women in Law and Development in Africa (WiLDAF) – Femmes Droit et Développement en Afrique (FeDDAF)** : WiLDAF/FeDDAF est un réseau panafricain créé en 1990 qui rassemble des organisations et individus utilisant une variété d'outils y compris la loi pour promouvoir une culture pour l'exercice et le respect des droits des femmes en Afrique. L'association au Sénégal a été créée en 1995 et est représentée dans 9 des 14 régions du Sénégal : Dakar, Thiès, Diourbel, Fatick, Matam, Tamba, Louga, Matam, Ziguinchor. L'association travaille de façon ponctuelle avec des points focaux surtout dans les communautés rurales.

Adresse : S/C SYTO Sicap Baobab N° 561 Avenue Bourguiba, Sénégal

Site Internet : <http://www.wildaf-ao.org/>

Mariame COULIBALY, Présidente

Tél : (00221) 77 636 89 84

E-mail : wildafsenegal2013@gmail.com / mariame_c@yahoo.fr

Mariame TRAORE, Responsable de projets

Tél : (00221) 77 168 86 60/ (00221) 773716412

E-mail : mariametraor@yahoo.fr

Organisations internationales et bailleurs intervenant sur le genre

• **Groupe Thématique Genre** : groupe regroupant les partenaires bilatéraux et multilatéraux travaillant sur le genre au Sénégal.

Contact

• **ONU Femmes Sénégal**

Partenaires principaux: Ministère du Plan et du Développement Durable, Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement, CONGAD, Observatoire National de la Parité

Mbarou Gassama, email : mbarou.gassama@unwomen.org (*échanges avec Mme Gassama en mars 2014*)

UN Women WEST Africa sub Regional Office

BP 154 Immeuble Soumex, 2eme Etage - Mamelles-Almadies - Dakar Senegal

Tel: +221 33 869 99 70 ou +221 33 869 99 36 - Fax: +221 33 860 54 95

• **Union Européenne** : appui à un programme mené par ONU Femmes « Amélioration de la Redevabilité dans le Financement pour l'Egalité des Sexes au Sénégal ».

Anne Simon (Point Focal Genre à la Délégation du Sénégal). Email : Anne.SIMON@eeas.europa.eu (*Echanges avec Anne Simon en mars 2014, qui nous a fait parvenir le Profil Genre Sénégal réalisé par l'UE*).

• **CTB – Agence Belge de Développement** : 10% du budget du programme 2009-2013 est dédié à l'intégration du genre, notamment dans les secteurs de la santé et de l'eau et l'assainissement en zone rurale.

Contact

• **Bureau d'Appui à la Coopération Canadienne** : l'intégration du genre est une conditionnalité pour la Coopération Canadienne.

Contact Point Focal Genre

• **Coopération Italienne au Développement - Istituto Agronomico per l'Oltremare**

Le « Genre et Protection Sociale » est l'un des trois axes stratégiques d'intervention de la coopération italienne 2014-2017.

Mme Maria Rosa Stevan (Directrice de la coopération italienne). Email : mariarosa.stevan@esteri.ir

• **JICA** : Bureau de la JICA au Sénégal

Mme Akiko IDA Akiko.lda@jica.go.jp

M. Mamadou NDOMEMAMADOU.sn@jica.go.jp - Tél : +221 33 859 7272 - Fax : +221 33 860 8856

Projets sur le genre des ONG, organisations internationales et bailleurs

Appui au secteur privé

Europeaid : Intégration de la dimension hommes-femmes dans le développement du secteur privé

- Niveau microéconomique : financement des actions visant à promouvoir les droits économiques des femmes grâce au programme des acteurs non étatiques.
- Niveau mésoéconomique : indicateurs sexospécifiques concernant les actions en faveur du développement du secteur privé, dans le contexte de l'appui à la compétitivité et à la croissance des PME ainsi qu'aux performances du secteur du microfinancement.
- De juillet à novembre 2010, 540 entreprises ont bénéficié de ce projet, la moitié d'entre elles étant dirigée par des femmes, ce qui représente même plus que les 30 % visés par le projet.

Contact

Développement rural

Coopération italienne/ Istituto Agronomico per l'Oltremare : Progetto IAO/Gender

- Identification des points d'entrée pour une intégration transversale du genre dans des activités liées au développement rural, à la sécurité alimentaire, au changement climatique et à la croissance verte.
- Meilleure compréhension du concept de « vulnérabilité » souvent attaché à la situation des femmes alors que celles-ci appuient leurs familles et communautés.

Mme Maria Rosa Stevan (Directrice de la coopération italienne). Email : mariarosa.stevan@esteri.ir

Eau et assainissement

JICA : Projet d'eau salubre et de soutien aux activités communautaires

- Identification d'indicateurs sexospécifiques.
- Participation des femmes à l'Association des usagers de forage, aux postes de décision, notamment au comité directeur.
- Allégement de la corvée d'eau (reposant sur les femmes) grâce au système durable d'utilisation de l'eau.

Education

Coopération italienne/ Istituto Agronomico per l'Oltremare : Projet d'Appui à l'Education des Filles (PAEF 2010-2012)

Mme Maria Rosa Stevan (Directrice de la coopération italienne). Email : mariarosa.stevan@esteri.ir

Autres

ONU Femmes, « Amélioration de la Redevabilité dans le Financement pour l'égalité des sexes au Sénégal ». Projet qui vise à augmenter le volume d'aide destiné à la mise en œuvre des engagements nationaux sur le genre.

Mbarou Gassama, email : mbarou.gassama@unwomen.org